



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 19 février 2022

### **Échouement du navire Tresta Star : des dégâts aggravés par la houle cyclonique**

Comme annoncé hier par le préfet, l'hélicoptère des FAZSOI a effectué ce matin une mission de surveillance de la nappe d'hydrocarbures s'écoulant du navire Tresta Star.

La nappe s'étend sur une surface de 50 m de large et 2,5 km de longueur sur le secteur de la coulée de 2007 jusqu'à la plage du Tremblet. Cette pollution se présente toujours comme une traînée d'eaux de couleur marron, symptomatique d'une substance mazouteuse émulsionnée avec de l'eau de mer.

Suite aux conditions météorologiques dégradées sur zone, le navire s'est significativement abîmé depuis les constats effectués hier. La brèche située à bâbord du navire et exposée à la houle s'est considérablement élargie et des parties de la coque ont été arrachées, faisant apparaître un trou béant de plusieurs mètres par lequel la mer peut s'engouffrer à l'intérieur du Tresta Star.

On peut désormais craindre une dislocation prochaine du Tresta Star, avec des morceaux du navire qui vont se détacher pour couler sur place ou venir s'échouer sur la côte. De nouveaux rejets d'eaux mazouteuses vont se poursuivre dans les 3 jours qui viennent.

Selon les conditions météorologiques, un nouveau vol de reconnaissance aura lieu demain.

Les opérations de lutte contre les pollutions en mer (plan Polmar Mer) seront engagées dès que les conditions météorologiques le permettront après le passage du cyclone EMNATI. Les moyens d'intervention depuis le rivage (plan Polmar Terre) sont d'ores et déjà prêts à être déployés.

Cette dégradation de la situation a conduit le préfet à renouveler sa mise en demeure à l'armateur de prendre toutes les mesures pour stopper la pollution et réparer le préjudice environnemental causé par la pollution.